

27/05/2022

22-00201

COMMUNIQUE N° 22-00201 /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 25 MAI 2022

Portant ouverture d'un test de sélection en 1^{ère} année du Cycle de Master en COOPERATION INTERNATIONALE, ACTION HUMANITAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE, en partenariat avec le Dipartimento di Ingegnera Civile, Edile e Ambientale de l'Università degli Studi di Padova (DIP. ICEA), à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) de l'Université de Yaoundé II, au titre de l'année académique 2022/2023.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

- VU la Constitution ;
- VU la Loi n°2001/005 du 16 avril 2001 portant Orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret 2018/191 du 04 janvier 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
- VU le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;
- VU le Décret n°93/032 du 19 janvier 1993 fixant le régime financier applicable aux Universités ;
- VU le Décret 2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret 2015/398 du 15 septembre 2015 portant nomination des recteurs dans certaines Universités d'Etat ;
- VU le Décret 2013/0891/PM du 12 mars 2013 portant nomination des responsables au Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- VU le Décret 2017/ 320 du 27 juin 2017 portant nomination des responsables dans les Universités d'Etat ;
- VU la Décision N°18220053/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 16 Mars 2022 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun et Ecoles sous tutelle académique du MINESUP, au titre de l'année académique 2022/2023

COMMUNIQUE :

Article 1 : Il est porté à la connaissance :

- Des titulaires de la Licence en Droit, en Sciences Politiques, en Lettres et Sciences Humaines, en Sciences Economiques ou de Gestion,
- Des titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence ou en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur
- Des Titulaires du diplôme d'ingénieur dans les domaines de l'agroforesterie, de l'environnement et du génie civil.
- Des cadres des administrations publiques, parapubliques ou locales en charge de la coopération et/ou du développement et des questions environnementales.

Qu'un test de sélection pour le recrutement de **cent cinquante (150) étudiants**, (soit : 45 pour la spécialisation Coopération internationale et coopération décentralisée pour le développement, 70 pour la spécialisation Coopération au développement et Action humanitaire et 35 pour la spécialisation Management environnemental et développement durable) au cycle de Master en Coopération Internationale, Action humanitaire et Développement durable, organisé en partenariat avec le Dipartimento di Ingegnera Civile, Edile e Ambientale de l'Università degli Studi di Padova (Dip. ICEA) aura lieu le **04 Octobre 2022** à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), au titre de l'année académique 2022/2023 au Centre unique de Yaoundé.

Article 2 : Le Test de sélection visé à l'article 1 ci-dessus est ouvert aux camerounais des deux sexes : toutefois, les candidats travailleurs et les candidats étrangers composant hors quota ;

